

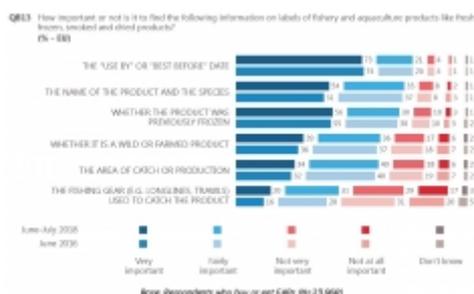
Deuxième édition de l'Eurobaromètre sur les habitudes de consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture

7 février 2019

En décembre 2018, la Commission européenne a publié les résultats d'un Eurobaromètre spécial, consacré aux habitudes de consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture. Reprenant des questions similaires à la première édition de 2016, cette enquête a été réalisée auprès de 27 700 personnes, à la mi-2018 et dans les 28 États membres. Agrégés à l'échelle de l'Union et détaillés par pays, ces éléments viennent éclairer les habitudes, les attentes, les facteurs d'influence, etc., à l'œuvre dans le plus grand marché mondial.

Les résultats de 2018 confirment ceux de 2016. On pourra notamment retenir que 70 % des personnes interrogées déclarent consommer au moins une fois par mois ces produits à leur domicile, et que les préférences vont plutôt à des produits préparés qu'entiers (par exemple, 50 % pour des filets). L'apparence (59 %), le coût (52 %) et l'origine (41 %) sont les trois premiers critères d'achat, en moyenne et dans la majorité des pays. Des éléments sur les informations et les sources utilisées préférentiellement sont également disponibles.

Importance accordée, par les personnes interrogées, aux informations disponibles sur les produits frais, surgelés, fumés et séchés



Source : Commission européenne

Source : [Commission européenne](#)